

4 - AGENDA

NOTRE CORMIER EXPOSÉ À LA MAISON DE LA RÉGION

L'exposition photographique des 10 arbres nominés lors du concours de l'Arbre de l'année 2015 organisé par le magazine Terre Sauvage, l'Office National des Forêts et la région Poitou-Charentes se tiendra au mois de Septembre à la Maison de la Région à Poitiers (dates à préciser).

Quatre photos de notre Cormier seront donc présentées au public. Le 29 Septembre, le jury se réunira pour désigner le vainqueur national mais notre arbre n'en fera pas partie puisque c'est le Chêne pédonculé du Puits d'Enfer près de Saint Maixent qui a été retenu en Poitou-Charentes. Ci-dessous et en avant-première le panneau consacré à notre arbre.

Plus d'informations sur www.arbredelannee.com.



NUIT DE LA CHAUVE-SOURIS

Une deuxième édition prévue en 2016

La soirée de sensibilisation aux chiroptères organisée avec l'association Deux Sèvres Nature Environnement s'est tenue samedi 22 Août. Venus de Nanteuil, Chantecorps, Vausseroux, La Chapelle Montreuil, Ménigoute et bien sûr de Saint Germier, les participants ont assisté à la projection de Anthony LE GUEN, avant de se rendre ensuite au bord de l'étang munis de sondes et lampes torche pour repérer les différentes espèces dont le Murin et la Sérotine. Cette 1ère édition sera certainement reconduite en 2016 .

Saint Germier 79 Infos

Mairie - 3 rue de la Mairie - 79340
Tel. +33 (0)5 49 69 01 82
saintgermier.mairie@orange.fr

www.saintgermier79.com

SEPT. 2015, Édition #05

Nouvelle région



Les 6 et 13 Décembre auront lieu les élections pour la nouvelle région Aquitaine/ Limousin/ Poitou-Charentes. Les listes électorales sont exceptionnellement ouvertes jusqu'au 30 Septembre pour l'inscription des nouveaux arrivants, des jeunes et de ceux qui ne sont pas encore enregistrés. Pour cela, présentez-vous en mairie aux heures d'ouverture.



Ouverture :
Lundi, jeudi (hors jrs fériés) de 13h30 à 17h et sur rdv.
Permanence des élus
les mêmes jours de 16h30 à 17h30.

Comité de rédaction : directeur de la publication : JFrançois Lhermitte. Commission Communication Mairie de Saint Germier. Bulletin réalisé et imprimé par nos soins en 115 ex.

SAINT GERMIER 79 Infos

www.saintgermier79.com



"Des projets finalisés et d'autres à concrétiser"



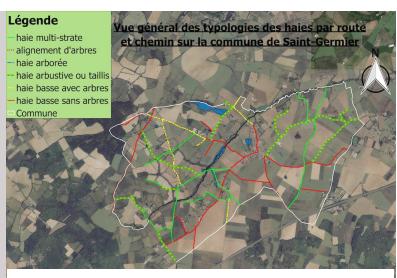
Après des mois de réflexion, étayée par votre participation aux réunions publiques, l'équipe municipale a engagé plusieurs actions, comme la sécurité routière du bourg avec la création du giratoire et l'installation des ralentisseurs, la mise en place de deux abribus pour les scolaires, l'éclairage public solaire dans les hameaux ou encore la première vague de plantation de haies sur différents chemins publics et privés. Ces actions ont débutées cet été et certaines ne sont encore pas finalisées. Vous en trouverez les détails dans ce cinquième bulletin.

Par ailleurs, deux sujets majeurs nous attendent ces prochains mois. Tout d'abord, le Plan Local d'Urbanisme va entrer dans une phase plus complexe puisque nous allons devoir déterminer précisément où et comment développer le village.

D'autre part, l'étude paysagère du parc de l'étang va nécessairement aboutir à une nouvelle concertation. Quels équipements installer : parcours de santé, cheminement piétonnier, équipements sportifs et collectifs ? Quel aménagement paysager privilégier : arbres, essences, vergers, labyrinthe végétal ? Une ou plusieurs réunions publiques seront ainsi programmées pour recueillir vos avis et remarques et afin de constituer un cahier des charges qui soit conforme aux souhaits des habitants et attractif pour les visiteurs.

Enfin, viendra le temps d'analyser si les actions mises en oeuvre répondent bien à ce qui était attendu afin de corriger ou d'ajuster, si nécessaire. C'est une étape cruciale qui nous aidera, bien évidemment, à améliorer nos initiatives. En attendant, je vous souhaite à toutes et tous une très bonne rentrée.

Votre maire, Jean-François LHERMITTE



Dans ce numéro :

- 2 – Projets d'investissement.** Plus de 36 000 euros sont alloués par l'État et la Région Poitou-Charentes en faveur de nos actions.
- 3 – Inventaire des haies.** Une présentation publique est organisée samedi 5 Septembre à 10h30 à la salle des fêtes.

Carte des haies qui sera présentée samedi 5 Sept.

Projets d'investissement

Plus de 36 000 euros d'aides en faveur de nos actions

Le budget d'investissement communal 2015 a été voté en début d'année à hauteur de 140 000 €, mais bien souvent, sous réserve que les subventions demandées soient allouées, car l'impôt local seul ne peut pas faire face à toutes ces dépenses, pourtant utiles. Il est donc important de faire le point d'autant que l'été ne nous a apporté que des bonnes nouvelles : tous nos dossiers de demande de subvention ont reçu un avis favorable.

Giratoire : l'État nous a accordé une aide de 2500 €, s'ajoutant à celle obtenue du Conseil Général de 2990 € soit un total de 5450 € pour ce seul dossier. Les travaux du giratoire ont ainsi été effectués en Juillet. La pose des coussins berlinois par les services municipaux aux entrées et sorties du bourg aura lieu courant du mois de Septembre. Les emplacements ont été définis en accord avec les services du Département.



Le giratoire sur la place de la Mairie a été formalisé cet été.

Éclairage Public Solaire : la région Poitou-Charentes a accordé une aide de 9130 € pour notre projet d'installation innovant et économique utilisant l'énergie solaire. Les lampadaires ont été commandés et seront installés dans six de nos hameaux durant l'automne : Le Breuil et La Boucherie (en lien avec les abribus), les Touches, la Groie, Coussay et la Boulinière.

Jeux du parc de l'étang : là encore, la Région nous attribue une aide de 14 000 € pour réaliser une aire de jeux pour enfants et adolescents, dont une tyrolienne de 30 mètres environ, ainsi qu'un ponton pour les personnes handicapées. Pour des raisons techniques et en liaison avec d'autres dossiers en cours, ces jeux ne pourront pas être installés progressivement comme escompté, mais globalement, probablement au Printemps 2016.

Valorisation de la biodiversité : la Région Poitou Charentes a retenu notre candidature avec seulement une vingtaine d'autres communes des Deux-Sèvres. Saint Germier va donc bénéficier d'une aide de 7920 €. D'ores et déjà, l'île de l'étang a été sécurisée avec l'abattage de deux arbres morts potentiellement dangereux pour le public. L'opération sera suivie par l'installation d'un hôtel à insectes, de nichoirs à oiseaux et à chauves-souris ainsi que d'une panneautique environnementale de sensibilisation. Par la suite, une haie d'arbres et d'arbustes le long du chemin de remembrement va être reconstituée avec l'aide du Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement Gâtine-Poitevine (CPIE) et grâce à la coopération de deux propriétaires sensibles au maintien du paysage bocager.

Les réalisations sans soutien financier extérieur

Réfection des marches de l'église : les travaux ont été faits en Août par une entreprise du village. L'occasion a été saisie de créer une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.



Les marches de l'église ont été refaites et sont agrémentées d'une rampe d'accès

Abribus : les deux abribus de la Boucherie et du Breuil sont en cours de construction. La commune assume seule la réalisation du premier et s'associe à la commune de Ménigoute pour le second puisque quelques habitations de ce hameau sont juridiquement situées sur le territoire ménigoutais.



L'abribus du Breuil doit être finalisé avant la mi-septembre.

Réfection du Monument aux Morts : la réfection sera inaugurée le 11 Novembre prochain. Cette date sera également marquée par l'exposition du Comité des Fêtes sur les Poilus de Saint Germier morts pour la France. La cérémonie sera exceptionnellement honorée par un piquet d'honneur de l'ENSOA de Saint Maixent L'École.

Tivolis : ils ont été faits avec les seuls moyens municipaux et à la satisfaction générale. Les manifestations de l'été comme le 14 Juillet, la Noce Villageoise, la Pêche et la Chasse se sont donc déroulées avec une installation neuve et sécurisée avec, en sus, un éclairage nocturne ! Les tivolis peuvent désormais être utilisés de manière continue, du printemps à l'automne de chaque année.



Les tivolis en métal ont été réalisés par l'agent communal aidé de Hubert Paillat.

INVENTAIRE DES HAIES

Présentation Publique Samedi 5 Septembre à 10h30

Valentin LOIRET, étudiant en BTS au lycée agricole du Briacé (44) en section Gestion et Protection de la Nature, a passé dix semaines à ausculter l'ensemble des haies qui bordent nos chemins et nos routes, recenser les arbres remarquables, lister les essences en présence, estimer les mètres linéaires existants... Cette étude de terrain a donné lieu à la réalisation d'une carte précise de notre patrimoine local. Cet inventaire est également complété par un ensemble de propositions visant à renforcer ou à créer de nouvelles haies.

Nous vous attendons nombreux ce samedi 5 Septembre à 10h30 à la salle des fêtes pour écouter et échanger avec Valentin.

Erratum : une coquille s'est glissée dans le bulletin n°4. L'arbre en illustration page 3 est un saule argenté avec sureau et aubépine sur le tronc et non un chêne comme indiqué.

Assainissement collectif

Le SMEG et la CCPG s'engagent à lancer les études cette année

Le projet d'assainissement collectif est un dossier ancien puisque c'est en 2002, après une enquête publique, que le Syndicat compétent (SMEG) a délibéré sur le périmètre d'assainissement du bourg et a déclaré l'opération comme urgente avec une réalisation dans les cinq prochaines années.

Pour information, Saint Germier est actuellement la seule commune de l'ancien canton de Ménigoute où l'assainissement collectif a été voté, mais n'est toujours pas réalisé.

Les élus ont donc relancé ce dossier, tant avec le Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine qu'avec la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine ; chacun ayant une compétence en ce domaine.

Un engagement a été pris cet été par les deux parties, par voie orale, de lancer les études avant la fin de cette année, et de voter les budgets nécessaires en 2016. Ceci devrait laisser espérer une réalisation opérationnelle en 2017. Affaire à suivre.